



OUVERTURE DE COMPTE CLIENT « ENTREPRISE »

Pièces à fournir :

- Extrait KBIS
- Pièce(s) d'identité(s) du/des gérant(s)
- Le présent contrat dûment complété et signé
- Chèque de caution de 500€ (non encaissé)
OU
- Emprunte de Carte Bancaire de 500€ (non encaissée)

Conditions :

L'entreprise en compte recevra une facture mensuelle éditée entre le 1^{er} (un) et le 5 (cinq) de chaque mois, cette facture est réglable sous 48h par un moyen de paiement suivant :

- Carte Bancaire
- Chèque
- Virement Bancaire

L'entreprise s'engage à respecter ce délai sous peine de fermeture du compte client.

Chaque prestation effectuée par VB Prestige devra être justifiée par un bon de commande (SMS ou e-mail) mentionnant le type de prestation ainsi que le tarif de celle-ci.

Sans un accord tarifaire spécifique, les prix pratiqués sont disponibles sur www.vbprestige.com.

La facture mensuelle peut être envoyée avec le détail ou sans le détail à la convenance du client.

Un maximum de 1000 (mille) euros de prestation peut-être effectué au cours du mois, au-delà VB Prestige se réserve le droit d'exiger une garantie supplémentaire ou un prépaiement.

Date :

VB Prestige :

La société :